**Quinzaine de la mobilité européenne et internationale du forum**

**« Cap sur le Monde » 2023**

**APPEL A CANDIDATURES REGIONALES**

**REGLEMENT D’INTERVENTION**

**Contexte**

La stratégie de relations internationales de la Région Hauts-de-France votée le 29 juin 2017 par le Conseil régional identifie comme deuxième axe d’intervention, le soutien à la mobilité internationale des jeunes comme facteur de renforcement de leur employabilité. Conformément à cette stratégie, la Région organise l’édition 2023 de la « Quinzaine de la mobilité européenne et internationale des jeunes » avec son évènement phare : le Forum régional de mobilité internationale des jeunes « Cap sur le Monde ».

Cette initiative régionale a pour objectifs d’informer et de sensibiliser les jeunes et leurs encadrants à l’intérêt d’une expérience de mobilité internationale dans un parcours de vie professionnel et citoyen.

La Quinzaine de la mobilité européenne et internationale du forum « Cap sur le Monde » 2023 se déroulera **du samedi 4 novembre au samedi 18 novembre 2023**, clôturée par le forum régional « Cap sur le Monde » le vendredi 17 et samedi 18 novembre 2023 au Palais de la Bourse de la Chambre de Commerce et d’Industrie, à Lille.

Un appel à candidatures est donc lancé dans le but de soutenir des événements locaux sur l’ensemble du territoire régional.

**Objet**

Organisation d’évènements locaux d’information, de sensibilisation et de valorisation de la mobilité européenne et internationale des jeunes, durant la quinzaine de la mobilité européenne et internationale, en relation avec le forum régional « Cap sur le monde ».

L’appel à candidatures s’adresse aux établissements d’enseignement publics et privés, y compris ceux relevant de l’enseignement agricole et maritime, aux organismes de formation et centres de formation d’apprentis, aux établissements d’enseignement supérieur et de recherche, aux écoles et centres de formation du secteur sanitaire et sociale, aux centres sociaux, aux missions locales, aux associations, aux collectivités territoriales et EPCI.

**Critères d’éligibilité :**

* Structure/personne morale domiciliée en région Hauts-de-France,
* Valorisation de projets de mobilité exemplaires et sensibilisation aux enjeux et opportunités offertes sur le territoire notamment,
* Permettre l’échange entre jeunes et/ou entre jeunes et professionnels/acteurs de la mobilité et/ou institutions,
* Viser un ou plusieurs publics cibles de la Région Hauts-de-France, en lien avec les dispositifs régionaux : chercheurs et étudiants, lycéens, apprentis, jeunes et stagiaires de la formation professionnelle, demandeurs d’emplois diplômés ou non, jeunes en service civique, volontaires en entreprise, …

**Modalités de financement :**

**Dépenses éligibles :**

Uniquement en dépenses fonctionnement

Sont inéligibles : les dépenses d’investissement amortissables et achats de plus de 500 euros et toute dépense non justifiable par une facture.

**Financement :**

La participation régionale ne pourra excéder 2 000 euros pour un projet et ne pourra être supérieure à 50 % du coût total des dépenses éligibles. L’octroi de la subvention se fera par versement unique et interviendra après adoption par l’organe délibérant d’une délibération ultérieure. Aucune aide ne sera versée avant la tenue de l’évènement.

**Modalités de dépôt des dossiers :**

Les demandes doivent être déposées sur la plate-forme GARIES : https://aidesenligne.hautsdefrance.fr/ jusqu’au 16 octobre 2023.

**Contact :** Direction des Relations internationales – Béatrice LACOUDRE03 74 27 39 12 – beatrice.lacoudre@hautsdefrance.fr